

Délégation de fonctions à Monsieur Jean-Paul SALLE, 3ème adjoint

- Délibération N° 17.03.02 du Conseil Municipal du 26 mai 2017 portant détermination du nombre d'adjoints.
- Arrêté du Maire n° 17.08.27 du 6 septembre 2017 portant délégation de fonction à Jean-Paul SALLE ;

N° 17 03 02

Département des HAUTES-ALPES
Arrondissement de Briançon
Canton de Briançon 1

Commune de
05240 LA SALLE LES ALPES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

22 mai 2017

L'an deux mille dix sept
Le 26 mai à vingt heures

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique sous la présidence de :

M. Gilles PERLI

DATE D'AFFICHAGE

22 mai 2017

Etaient présents :

Emeric SALLE, Dominique GALLETTI, Jean-Paul SALLE, Emile FORM, adjoints,

Dominique BRACHET, Magali BRECHU, Henri CROSASSO, Jean-Michel DELBANO, Nicole DHENIN, Paul FIGVED, Philippe MICHELON, Josette PETER, Philippe RIBUOT, Christine VALLA.

Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Mme Josette PETER a été élue Secrétaire de séance.

Aux termes de l'article L 2122-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il y a dans chaque commune un Maire et un ou plusieurs adjoints, élus parmi les membres du Conseil Municipal.

RAPPORTEUR : Dominique
GALLETTI

Conformément à l'article L. 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal détermine librement le nombre des adjoints au maire à élire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal.

OBJET : Détermination du
nombre d'adjoints.

Il est proposé de fixer à quatre le nombre d'adjoints.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres votants :

➤ Fixe à quatre le nombre d'adjoints au maire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits à La Salle les Alpes

Publié le : - 1 JUIN 2017

Le Maire



Gilles PERLI



n° 11 08 27

Département des HAUTES-ALPES
Arrondissement de BRIANÇON
Canton de
BRIANÇON 1
Mairie de
05240 LA SALLE LES ALPES

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Objet :

**DELEGATION
DE FONCTIONS
A**

**M. Jean-Paul
SALLE
3 ème adjoint**

Nous, Gilles PERLI, Maire de la Commune,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L 2122-18, qui confère au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints, et en cas d'absence ou d'empêchement de ceux-ci, ou dès lors que ceux-ci sont tous titulaires d'une délégation, à des membres du Conseil Municipal.

Vu la délibération du 26 mai 2017 fixant à quatre le nombre d'adjoints au Maire,

Vu le procès-verbal d'élection des quatre adjoints au Maire en date du 26 mai 2017,

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la commune que le Maire soit aidé dans l'accomplissement de ses missions,

Considérant que pour le bon fonctionnement des services il convient de donner délégation au troisième adjoint,

ARRETONS

Article 1 : Délégation de fonctions est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du Maire, à M. Jean-Paul SALLE, troisième adjoint au Maire chargée de l'Urbanisme, de l'Environnement, des Forêts et de l'Agriculture.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- ✓ Décisions en matière de:
 - Droit de préemption urbain, article L. 211-1 et suivant du code de l'urbanisme,
 - Zones d'aménagement concerté, article L. 311-1 et suivants,
 - Participations à la réalisation d'équipements publics exigibles à l'occasion de la délivrance d'autorisations de construire ou d'utiliser le sol, article L.332-6 et suivants,
- ✓ L'instruction et la délivrance des autorisations d'occupation des sols et des demandes d'autorisation d'urbanisme :
 - Certificat d'urbanisme, article L. 410-1 et suivants,
 - Permis de construire et d'aménager, déclarations préalables y compris pour les clôtures, article L. 423-1 et suivants,
 - Lotissements, article L. 442-1 et suivants,
 - Terrains de camping et aux autres terrains aménagés pour l'hébergement touristique, article L. 443-1 et suivants,
 - Permis de démolir, articles L. 451-1 et suivants.

- ✓ L'examen des projets des travaux de voirie : réfection des voies et des trottoirs, égouts, éclairage public, électricité, gaz, téléphone,
- ✓ Mise en œuvre d'actions foncières,
- ✓ Les enquêtes et suites à donner aux infractions des règlements d'urbanisme; à l'exception de la compétence en matière de procès-verbaux qui relève exclusivement du pouvoir de police du maire en vertu de l'article L2122-24 du CGCT,
- ✓ les enquêtes publiques et environnementales, article L.123-1 du code de l'environnement,
- ✓ Les autorisations environnementales uniques (procédures d'autorisation ICPE et IOTA).

Au titre du domaine "Urbanisme et environnement" M. Jean-Paul SALLE a délégué à l'effet de signer tous les documents, courriers et autorisations relatifs aux permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, déclarations préalables et des autres autorisations d'urbanisme qui y sont liées et qui ont été énoncées précédemment à l'exclusion des actes notariés, des marchés publics et des contentieux.

FORETS ET AGRICULTURES

Au titre du domaine "Forêts et Agriculture" M. Jean-Paul SALLE a délégué à l'effet de signer tous les documents, courriers et autorisations relatifs à la gestion du domaine forestier communal et la préservation de l'activité agricole à l'exclusion des actes notariés et des contentieux.

Article 2 : Le présent arrêté remplace l'arrêté du Maire n° 17.06.11 en date du 2 juin 2017 portant sur le même objet. Il sera affiché en mairie.

Article 3 : En application des dispositions du décret n° 65-29 du 11 janvier 1965, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à compter de la notification à l'intéressée.

Article 4: Ampliation du présent arrêté sera notifiée à l'intéressée et transmise à Monsieur le Sous-Préfet et Monsieur le Receveur Municipal.

Fait à La Salle Les Alpes, le - 6 SEP. 2017

Le Maire,

Gilles PERLI

Transmis en Sous-Préfecture, le - 6 SEP. 2017

Notifié à l'intéressée, le 6/9/2017



[Handwritten signature]